



PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du préfet du Morbihan du 2 mai 2013, et en application des dispositions prévues par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, il sera procédé dans la commune de BRECH à une enquête d'utilité publique sur le projet de réalisation d'un complexe culturel et sportif.

L'enquête sera ouverte en mairie de BRECH **du 13 juin 2013 au 28 juin 2013 inclus.**

Pendant ce délai, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier chaque jour ouvrable, aux heures d'ouverture des bureaux et consigner sur le registre leurs observations éventuelles ou les adresser par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie.

Ont été désignés par le tribunal administratif de Rennes, Madame Brigitte BOUCLY, ingénieur-maître environnement, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Claude FOUCRAUT, ingénieur agronome, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Madame Brigitte BOUCLY siégera à la mairie de BRECH et y recevra en personne les observations du public les :

- **jeudi 13 juin 2013 de 9H00 à 12H00**
- **samedi 22 juin 2013 de 9H00 à 12H00**
- **vendredi 28 juin 2013 de 13H30 à 17H30.**

Il disposera d'un délai d'un mois à compter de l'expiration du délai d'enquête pour émettre ses conclusions motivées. Une copie de celles-ci sera déposée à la mairie de BRECH et à la préfecture du Morbihan – direction des relations avec les collectivités locales - où il pourra en être pris connaissance.